

Le Courrier des Opelousas

Vol. XXII.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 17 Octobre 1874.

No. 1.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 17 OCTOBRE 1874.

En vertu d'un arrangement pris avec les représentants de la Ligue Blanche de notre Paroisse, la partie éditoriale du COURRIER passe aujourd'hui du sousigné à ces représentants. Tout ce qui a rapport aux affaires générales du COURRIER, avis, abonnements, ouvrages typographiques &c., continue à être sous le contrôle exclusif du sousigné.

LEONCE SANDOZ, Opelousas, 25 mai 1874.

TICKET DU PEUPLE.

Pour le Trésorier d'Etat, JOHN G. MCGURE, DE CADDO.

Pour le Congrès.—5me. District, JOSEPH M. MOORE, DE ST. LANDRY.

Pour le Sénat de l'Etat.—10e District, JOHN I. GARDINER, DE ST. LANDRY.

Ticket Démocrate-Conservateur de Paroisse.

Pour la Législature: LAURENT DUPRE, YVES VIDRINE, B. D. TARTON, E. A. CARMOUCHE.

Pour les Juges de Paix: WILLIS PRESCOTT, JURY de Paix: Ward No. 1.—HOMER DURIO, Ward No. 2.—ALBERT GUIDRY, Ward No. 3.—J. S. HAW, Ward No. 4.—T. S. FONTENOT, Ward No. 5.—WILLIAM CLAVIER.

Pour Coroner: J. M. NEYLAND.

Officiers du Ward No. 3. Pour Juges de Paix: GILBERT BAILLIO, THOS. A. HICKS.

Pour Constables: JOSEPH HANCHETT, J. W. JETER.

La fin de l'enregistrement.

Le Supervisor de l'enregistrement rouvra son bureau en notre ville aujourd'hui et il y tiendra ouvert consécutivement jusqu'au soir du 23 courant, pendant lequel temps il enregistrera tous ceux qui auront négligé ou qui autrement ne se seront pas fait enregistrer, soit dans un quartier ou dans un autre de la paroisse.

C'est la dernière occasion qu'auront les citoyens d'acquiescer le droit de voter à l'élection du 2 Novembre prochain. Que personne ne l'oublie.

Nous avons eu, mercredi dernier, le 14, une gelée blanche passablement bien prononcée. C'est la première.

La sécheresse continue, et la cueillette de coton se poursuit avec activité.—On commence à voir passer de petites charges de coton se dirigeant vers les points d'embarquement.

Ceux qui ont aujourd'hui du coton sous baïle peuvent en obtenir de l'argent comptant, aux plus hauts prix du cours, en s'adressant à M. Adolphe Roos, à Washington.

M. Roos est bien connu dans notre communauté, et nous référons simplement à son avis dans une autre colonne, pour ses offres de service.

Les candidats qui forment l'un ou l'autre des tickets choisis, feront bien de se concerter et ne pas négliger davantage de faire imprimer leurs tickets. Quinze jours seulement nous séparent du jour de l'élection, et pas un ticket n'a encore été imprimé. Il faut bien se souvenir qu'on ne peut pas, ici, imprimer, d'un jour à l'autre, 10,000 à 20,000 tickets.

Samedi passé nous annonçons avec satisfaction que le Jury de Police venait de passer une Ordonnance relative aux épaves, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Aujourd'hui nous voyons que le Jury a rappelé cette Ordonnance à sa session du 5 Octobre courant.

Nous ne voyons réellement pas pourquoi cette Ordonnance a été rappelée, à moins que ce ne soit dans le but d'en adopter une plus efficace.

On a pu voir, dans la Convention d'une fraction des délégués qui se sont séparés de la Convention de Paroisse du 26 septembre, quel part active y ont joué le Docteur Wm. A. Robertson et C. C. Dixon. Cette fraction de Convention paraissait être sous le contrôle à peu près exclusif de ces deux messieurs, tous deux candidats et dont aucun d'eux n'était délégué.

La résolution qui recommande le Dr. Robertson aux votans démocrates de la paroisse, ne pouvait certainement pas émaner d'une Convention Démocratique, dont elle a pris le titre, et si cette recommandation devait être respectée par les votans démocrates, ceci donnerait une bien triste idée de la Démocratie dégénérée de St. Landry.

En effet, quand on parle de la démocratie du Dr. Robertson, cela fait sourire les démocrates, tandis que les noirs n'y croient qu'à demi;—de sorte qu'il est extrêmement difficile de savoir ce qu'il est réellement.

Il a été acé en pleine Convention

d'avoir voté pour John Simmes en Décembre dernier, et il n'a pas osé nier ce fait. Or, on sait que M. John Simmes est un homme de couleur adhérent fermement à l'usurpation de Kellogg.

Il est de notoriété publique à Washington qu'il a non-seulement voté pour M. Simmes, mais encore qu'il a autrement favorisé son élection contre trois candidats blancs. C'est un ami politique de M. Thos. C. Anderson, le premier lieutenant de Kellogg, et on croit généralement qu'il est supporté par lui.

Voilà la position du Dr. Robertson, recommandé comme candidat pour le Sénat par une Convention soi-disant Démocratique.

AVOYELLES.—Jusqu'au 3 Octobre courant, 2000 votans avaient été enregistrés. Il y a là-dedans, une majorité noire de 200 voix, dit le Bulletin de Marksville.

Le "Bulletin" des Avoyyelles nous apprend que notre estimable concitoyen, M. Joseph M. Moore, candidat pour le Congrès, était à Evergreen le 26 du mois dernier, où il a fait un discours. Notre confrère dit que M. Moore a été d'une Jologie serrée et d'un langage persuasif qui lui a valu l'approbation de tous ses auditeurs, blancs et noirs.

Le 8 courant, M. Moore était à Clinton, où la Faafare du lieu lui a donné une sérénade.

LA SITUATION DE LA LOUISIANE EXPOSEE PAR BEAUREGARD.—Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis: Le World de New-York a publié le résumé d'une très intéressante conversation entre un de ses reporters et le général Beauregard récemment à New-York, au sujet des récents événements de la Louisiane. Le général a expliqué que la tyrannie imposée à cet Etat n'était autre chose que l'abus même des prérogatives politiques destinées à protéger l'indépendance, la vie et les biens des citoyens, et qui, entre des mains perverses, étaient devenues des instruments de fraude et de despotisme.

Des politiciens étrangers au pays s'y sont imposés lors de la première élection en exploitant la crédulité des noirs, tandis que les blancs qui avaient pris part à la rébellion, c'est-à-dire la partie des citoyens natis, étaient privés de leurs droits politiques. Puis, retranchés dans l'autorité, ainsi conquise, ils se sont entourés de satellites payés aux dépens de la fortune publique; ils ont levé des impôts exorbitants; occupé toutes les places, rempli les tribunaux, frelaté les élections, fait des lois et des statuts, et finalement enchaîné tout essor, toute liberté. Tel est le gouvernement de Kellogg, et telle est la source de tous les maux engendrés par le *carpet-bagisme*, c'est-à-dire par l'usurpation de toute autorité au profit d'une poignée d'aventuriers et de fripons.

Le remède à cette situation qui semble sans issue, serait une élection faite dans des conditions de justice et d'honnêteté qu'il est impossible d'attendre de la loi électorale édictée par la législature Kellogg, et des agents à sa solde pour la faire fonctionner. Tout ce que demande le peuple de la Louisiane c'est l'exercice légitime de sa souveraineté, mais il ne peut l'espérer tant que le Congrès ne se décidera pas à lui en frayer les voies. La loi actuelle est par elle-même une démonstration des pratiques odieuses de ce gouvernement dans le passé et de ses desseins frauduleux pour l'avenir; et elle est parfaitement incompatible avec le gouvernement républicain.

La conclusion est celle-ci. Le Congrès sera certainement saisi, lors de sa réunion, de la reconstruction de la Louisiane, et il y a lieu d'espérer que la pression de l'opinion publique aura un effet salutaire. Quant aux moyens par lesquels le remède pourra être efficace, il n'en est qu'un, c'est que toute l'élection soit remise à la direction de quelque officier militaire d'une honnêteté reconnue. Mais si les politiciens s'en tiennent en aucune façon, le résultat sera nécessairement une affaire de parti, dépendant encore de quelques ruses politiques du genre de celles dont le pays est aujourd'hui victime.

Une Opinion sur Kellogg.—L'opinion suivante est empruntée à la Nation, journal républicain important: Cette situation, dit la Nation, est absolument sans précédent. Les Louisianais ne sont pas sous le joug d'un tyran qui, tout en les tenant enchaînés avec une main de fer, préserve l'ordre et la paix publique. Ils sont les victimes d'une bande de misérables voleurs, incapables de soutenir eux-mêmes un gouvernement une heure durant, mais qui sont tenus en place par une force étrangère irrésistible. Nous ne connaissons pas de situation parallèle à celle-ci, si ce n'est l'appui donné par les Autrichiens aux petits princes d'Italie avant 1859. Mais c'est insulter les grands ducs de Toscane, de Parme et de Modène, et même le roi Bomba, que de les comparer à un Kellogg; et nous sommes fondés à dire que, pendant soixante-dix ans d'intervention et d'odieux tyrannies en Italie, nous ne croyons pas que jamais les armées autrichiennes aient fait une aussi triste et aussi méprisable besogne que celle pour laquelle les forces des Etats-Unis ont été, la semaine passée, envoyées en Louisiane.

Grand revirement à Washington au sujet de la Louisiane, d'après le New-York Herald: Grant, éclairé par les consultations de Reverdy Johnson et de Charles O'Connor, a déclaré que l'élection de 1872 était une moquerie, que Kellogg n'était pas plus gouverneur que McEnery, et que, dans son message au Congrès, il proposerait une nouvelle élection, dont la liberté serait assurée par toutes les mesures nécessaires.

Crime Horrible.—Un homme de couleur, bien connu par ses opinions démocratiques, demeurant près du lac Pélignon, paroisse Vermilion, a été récemment assassiné par une bande de nègres, qui, la nuit, se rendirent à son logis, et l'ayant appelé, lui tirèrent aussitôt qu'il parut, une telle décharge de coups de fusil, que son corps était littéralement criblé de chevrotines. Avant que les secours puissent arriver, le malheureux avait succombé à ses blessures.

Les noms des assassins sont aujourd'hui connus, et d'après ce qui nous a été dit, ils ont été pris, il est probable que le juge Lynch fera leur affaire.

Nous attirons à ce que le mérite d'un gouvernement qui ne peut protéger les citoyens, noirs ou blancs, dans leurs opinions, soit défini et jugé selon ses mérites.—Succier, Nlle-Ibérie, 7.

Un Crésus Russe.—Le Continental Herald réclame compte l'autre jour de l'ouverture d'une chapelle érigée dans le canton de Tassin, par un baron qu'on surnomme le Crésus russe. Il paraît que cet étranger a été tellement enthousiasmé du site de Lugano, qu'il a résolu de faire bâtir un magnifique château dans les environs.

La dépense est estimée 5 millions, plus 800,000 fr. pour la décoration et autant pour le mobilier. C'est une bagatelle pour le propriétaire si, comme l'affirme le général roussois, son revenu est de 15 millions de francs.

On dit que sa suite se compose de 30 chanteurs russes ou suédois et 60 musiciens qui lui coûtent 150,000 fr. par an. Par moments, il engage pour lui seul une prima-donna. Pour entretenir son orchestre il oblige les membres de jouer à certaine heure chaque jour de l'année, même en l'absence du baron ou de tout auditeur.

Le baron possède des palais somptueux à Paris, Vienne et Nice. Sa fortune lui vient de spéculations sur les chemins de fer russes. Il change tous les deux ans son personnel et ses amis, et ne connaît point sa famille.

Il y a des gens qui se montrent très contrariés de ces excroissances qu'on nomme verrues ou plus vulgairement poireaux.

Il n'est pourtant pas difficile de s'en débarrasser, et voici un procédé fort simple que nous avons vu employer avec le plus complet succès par le docteur Lisfranc, à l'hospice de la Pitié, et dans sa pratique journalière.

M. Lisfranc faisait plonger dans une forte dissolution de savon noir la partie sur laquelle se développait la verrue.

Cette opération produit sur la verrue une cautérisation légère à sa superficie. On enlève tous les jours l'éclaire qui couvre la surface de l'excroissance, et par ce procédé si simple on obtient une entière guérison.

Il faut bien se garder de faire usage de l'acide sulfurique (huile de vitriol); c'est un agent très irritant et qui enflamme les verrues au lieu de les guérir.

Une Locomotive Echappée.—Mardi, la gare de Soissons, un mécanicien était monté sur une locomotive pour la nettoyer. Involontairement il ouvre le piston, et la machine s'ébranle. Il perd alors l'équilibre et tombe sur la voie, sans se faire mal, heureusement.

La locomotive sans conducteur, partit à toute vitesse dans la direction de Reims. Elle se trouvait, circonstance effrayante, sur la voie que devait parcourir le train partant de Reims à la même heure environ.

On télégraphia à tous les chefs de station, et le départ de Reims fut suspendu.

Entre temps, la machine franchissait la distance de Soissons à Siry-Sernoise, brûlait cette gare et arrivait à Reims, où le chef de gare avait fait avertir pour engager la machine sur une voie de garage.

Des traverses et des sacs de terre avaient été disposés sur la voie pour occasionner le déraillement et amortir le choc.

La locomotive arriva avec une effrayante vitesse et se brisa contre les obstacles préparés.

Les républicains libéraux de l'Etat de New-York, réunis en convention à Albany, ont endossé la candidature démocratique de Samuel Tilden à la place de gouverneur.

Pendant la guerre, un colonel français avait imposé à son régiment jusqu'au respect absolu des basses-cours.

Or, un jour, le colonel, en se promenant, à l'oreille frappée par un bruit guttural, qu'il reconnut aussitôt pour le dernier soupir d'une poule étranglée par le main expérimenté.

Il se retourne et aperçoit un hussard en train de glisser le corps du délit dans sa sabre-tache.

—Hussard, s'écrie-t-il, avancez à l'ordre!

—Me voici, mon colonel, dit celui-ci en mettant une main à son colback et en appuyant l'autre sur la tête de sa victime.

—Pourquoi avez vous tordu le cou à cette poule?

—Mon colonel, elle m'a provoqué en me regardant d'un air insolent. Et quand il s'agit de faire respecter l'uniforme on se défend.

Le colonel se mord les lèvres pour réprimer un violent éclat de rire.

—Alors, passe pour cette fois, mais n'y reviens plus, hussard!

—Mon colonel...

—Desormais, quand vous rencontrez des poules je vous ordonne de baisser les yeux.

Dix-huit individus, compromis dans l'affaire de Conshatta, ont quitté la paroisse de la Rivière Rouge et se sont réfugiés dans les Etats du Texas et de l'Arkansas.

Caporal, vous vous baigerez avec votre uniforme.

Mais mon capitaine...

Pas d'observations. Vous avez des sardines, ça leur fera du bien.

Les démocrates ont emporté triomphalement l'élection du 6, en Grigorie.

AGRICULTURE.

Dans le Dictionnaire des Inventions, nous trouvons les détails intéressants qui suivent relativement à l'agriculture.

"On sent que l'agriculture doit remonter au berceau de la civilisation, et qu'il est presque absurde de la considérer comme une invention, à quelque époque qu'on en recule l'origine. Toutefois, pour ne rien omettre de ce qui peut piquer la curiosité du lecteur, nous citerons les noms de quelques uns de ceux auxquels les anciens ont attribué l'invention de cet art. Les Egyptiens furent honneur à Osiris (2900 avant J.-C.), inventeur de la charrue, du vin et de la bière; les Grecs, à Cérés, reine de Sicile, et à Triptolème, fils du Célé, roi d'Eubéa (1430 ans avant J.-C.). On leur attribua aussi l'invention de la charrue, les moyens de dompter les bœufs et de les attacher au joug; l'art de semer les grains, de les mouler, etc. Les Athéniens se vantaient d'avoir, les premiers, possédé toutes ces connaissances, et d'en avoir fait part au reste de la Grèce. Cette opinion est partagée par Diodore, Aristote, Apollodore, Apollonius, etc. D'autres attribuent à Bacchus l'introduction du labourage dans cette contrée. Pline, Ansonne, Hesychius nomment l'Athénien Buzigès; Hyginus désigne Philonides. Presque tous les peuples ont contesté les prétentions du labourage. De ce nombre étaient les Argiens et les Arcadiens, qui la réclamaient pour J.-C. Les anciens peuples d'Italie en faisaient honneur à Saturne et à Janus (1430 ans av. J.-C.); ce dernier était originaire d'Athènes, et porta en Italie les arts de la Grèce; les peuples d'Espagne, à Habis; les Péruviens, à Manco-Capac; les Chinois, à Yao (2820 ans av. J.-C.); ou à Foa-Hi, leur premier roi (2914 av. J.-C.). Suivant Joseph, l'agriculture doit son origine à Cain (3000 ans av. J.-C.). D'autres historiens l'attribuent à Husechik, roi de Perse, qui aurait vécu à la même époque; enfin, suivant la Bible, le premier qui se livra aux travaux agricoles fut Jabel, fils de Lamech (3100 ans av. J.-C.). Au surplus la chronologie est en défaut pour concilier ces différentes prétentions, ou pour constater le degré de vraisemblance; on peut toutefois conjecturer que le labourage commença à être connu en Grèce à l'époque de la domination des Titans, originaires d'Egypte, ou cet art était pratiqué de temps immémorial. Les Babyloniens faisaient commencer leur histoire à l'origine du labourage.

"L'agriculture a nécessairement donné naissance à un grand nombre d'arts, de lois, et surtout à la propriété territoriale; enfin elle aurait peut-être été l'origine du droit civil, des habitations agglomérées, et plus tard des empires.

On doit remarquer aussi que chez plusieurs peuples on s'est accoutumé à dédier les inventions de l'agriculture et des arts utiles.

Asphyxie par les fleurs.—Une dame, qui avait passé la journée à la campagne, avait pris place dans l'une des voitures de Châtillon et Bourg-la-Reine, et rentra à Paris après avoir fait une récolte abondante de fleurs.

Elle était accompagnée d'une petite fille pouvant avoir trois ou quatre ans.

L'enfant, assise sur les genoux de sa mère, ne tarda pas à s'endormir profondément. La position de l'enfant parut dangereuse à certains voyageurs, et ils en firent poliment l'observation à la mère, qui n'y fit pas attention. La tête de la petite fille était, en effet, presque entièrement recouverte par une gerbe de fleurs.

Quand la mère fit arrêter la voiture à la hauteur de Luxembourg et voulut en descendre, elle pensa à un cri terrible et s'évanouit. Elle ne pressa plus dans ses bras qu'un corps sans mouvement. La petite fille était morte asphyxiée par les fleurs.

La ville de Winona, Wisconsin, a une fabrique de barils de papier-carton, qu'on dit supérieurs sous tous les rapports, et moins coûteux de 20 pour cent, que les barils de bois.

La Bèvre jaune sévit toujours à Pensacola, Floride.

Décédé.—En cette ville, le 9 courant, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, PIERRE LEONCE HEBBARD, à l'âge de 56 ans.

A LOUER A BAIL, POUR L'ANNEE 1875, LA BELLE ET RICHE HABITATION, située à Bellevue, à environ 5 milles au Sud d'Opelousas, connue sous le nom d'habitation Pratt.

Cette habitation sera louée à bail, pour un an à dater du 1er Janvier prochain, 1875, au prix de \$800 par an, en deux termes, savoir: \$400 le 1er Janvier, et \$400 le 1er Juillet. Les conditions relatives aux réparations et au maintien des choses, sont stipulées par le bailleur, avant d'offrir la propriété à bail. J. H. OVERTON, Exé. Testamentaire et agent. Opelousas 15 Octobre 1874.

ACHAT DE COTON EXCLUSIVEMENT AU COMPTANT. Le sousigné saisit cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'à partir du 17 Octobre courant il sera journellement à Washington, près de l'un ou l'autre des magasins de dépôt, dans le but d'acheter, pour du comptant et aux plus élevés prix du marché, tout le coton qu'on voudra bien lui offrir. ADOLPH ROOS, agent. 17 Octobre 1874. 1lf

A LOUER. A bail ou par mois, et à des conditions très modérées, le beau magasin en briques et à étage, situé rue Main, encoignure Nord, à Opelousas. S'adresser à J. MEDICIS. Opelousas 17 oct. 1874. 1lf

CANDIDATS.

Pour le Sénat.

M. l'éditeur du Courrier. Veuillez annoncer qu'à la sollicitation de nombre de Démocrates et de Wm. H. KIRKMAN, de la Paroisse Calcaissin, a consenti à se laisser porter comme candidat pour le Sénat de l'Etat à l'élection de Novembre prochain.

Reconnaisant à la Paroisse Calcaissin le droit de présenter un candidat à cette place, nous recommandons avec plaisir le Docteur Kirkman à la considération favorable des Démocrates et des Conservateurs de St. Landry. BEAUVOUPEL DE VOTANS.

Je m'annonce respectueusement comme candidat à la place de Sénateur d'Etat pour le District Sénatorial, composé des Paroisses Cameron, Lafayette, Calcaissin et St. Landry. GEO. H. WELLS.

Le Dr. W. A. ROBERTSON est candidat pour le Sénat de l'Etat, pour ce District, composé des paroisses Lafayette, Calcaissin, Cameron et St. Landry.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. ALCEP DUPRE est candidat pour Sheriff de la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Je suis candidat à la place de Sheriff de St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. C. C. DIFSON.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JAS. O. CHACHERE comme candidat à la place de Sheriff, à l'élection de Novembre prochain.

J'ai l'honneur d'annoncer respectueusement à mes amis et à vos amis que M. ANDRÉ MALLET est candidat pour le Jury de Police pour le 2me Ward, comprenant Gros Chevreuil, Grand Coteau et Confie Croche, à l'élection du 2 Novembre prochain.

Nous sommes autorisés à annoncer M. WM. C. JOHNSON comme candidat pour le Jury de Police pour le 2me Ward, St. Landry.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVE DELHOUSSAYE, le titulaire actuel, est candidat pour la place de Juge de Paix pour le Deuxième Ward de la Paroisse St. Landry, comprenant Gros Chevreuil, Grand Coteau et Confie Croche, à l'élection du 2 Novembre prochain.

M. l'éditeur.—Céant aux sollicitations répétées de mes amis du Troisième Ward du Jury de Police de la paroisse St. Landry, je vous prie de m'annoncer comme candidat indépendant pour le Juge de Paix de ce Ward. WARREN F. JACKSON.

Pour Constable. Nous sommes autorisés à annoncer que WALTER A. SANDOZ est candidat pour Constable du premier Ward, comprenant Opelousas, Plaisance, B. lève et la Prairie Basses.

J. L. Courret, FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti, NOUVELLE-ORLEANS.

Manufacture de Voitures. F. LATTRE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le sousigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manifester son intérêt et son zèle pour le bien-être de ses clients, et à leur offrir les plus belles et les plus solides voitures, tant en ce qui concerne le matériel que le prix. Les réparations aux voitures, tant en ce qui concerne la peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. D'oresnavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le sousigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant. S. P. CLARK. Opelousas 20 Janvier 1872. 1lf

WM. HERR, Jr. Barbier. Ayan récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Manjezou, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés. Opelousas 15 Juin 1872. 40lf

PORTRAITS. Le sousigné, Photographe, annonce au public de St. Landry, qu'il est prêt à faire d'excellents portraits, et qu'il ne chargera rien si les clients ne sont pas satisfaits. Les séances que les portraits d'enfants et d'adultes de l'âge de cinq ans et souv. DESIRE SOUYEUX. Rue Main, près de la Forge de V. Lastrapes. Opelousas 22 Novembre 1873.

Le Scurier de la Louisiane. Publié à la Nouvelle-Ibérie. EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS, par E. J. GILMORE, à \$3 par an. 21 fév. Echantillons gratis.

A LOUER A BAIL. LE MAGASIN au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main—une des meilleures positions pour tout genre d'affaires. Possession donnée le 1er Janvier.

JOEL H. SANDOZ, Notaire, OFFRE ses services à ses connaissances et au public en général. Invenances, assemblées de famille, hypothèques, contrats, lettres d'hypothèques, ventes, transferts, procès, testaments, etc. etc. seront passés soit en français soit en anglais, au gré des parties, avec les soins et l'exactitude voulus, et aux plus bas prix. On les trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10] Janv.

AUX RECLAMANTS. Le sousigné annonce au public qu'il se charge de toutes les réclamations contre les Etats-Unis, pour coton, sucre, et animaux saisis par les armées fédérales pendant la guerre de sécession. Il fera une spécialité de cette branche d'affaires et ne réclame aucun frais d'avance. Dans le cas où les propriétés saisiées sont dans le pays, la loyauté au gouvernement fédéral devra être prouvée.

Grand Coteau, 19 Sept. 1874. 1lf

College St. Charles, GRAND COTEAU. La prochaine session rouvrira Lundi le 5 Octobre. J. RODUIT, S. J. Grand Coteau 19 Septembre 1874. 8, 7f

ENREGISTREMENT.

Bureau du Surveillant de l'Enregistrement de la Paroisse St. Landry. Opelousas 26 Août 1874. CONFORMEMENT à l'acte No. 153 de la Législature de 1874, approuvé le 24 Juillet 1874, le Bureau du Surveillant de l'Enregistrement des votans de la Paroisse St. Landry sera ouvert aux lieux ci-après désignés à l'effet de prendre un nouveau et complet enregistrement des votans de la Paroisse St. Landry en entier, savoir:

A la Maison de Conr, à Opelousas, le 31 Aout et le 1er 29, 30, et 31 Septembre.

A Washington, à la Maison de Ville, le 7, 8, 9 et 10 Septembre.

A la Ville Pilot, au Café au près du Café de M. Emile Tate, le 12 et 14 septembre.

Sur Bayou Chicot, au magasin ou près du magasin de M. Sam Haas, le 15-16 septembre.

A Chataignier, au magasin ou près du magasin de Durin P. Laheur, le 18 septembre.

A Bayou Vermorel, au magasin ou près du magasin de T. C. Chachou, le 19 et 21 Sept.

A Plaquemine, au magasin ou près du magasin de Foreman & Webb, le 23 Septembre.

A la Pointe aux Loups, à l'Hôtel au près de l'Hôtel des Sarrons, le 25 et 27 Septembre.

A la Rivière Vermorel, au magasin ou près du magasin de Victor Maigaud, le 26 Sept.

Sur Grand Coteau, le 1er et le 2 Octobre.

A Gros Chevreuil, au magasin ou près du magasin de Michel Emonet, le 5 Octobre.

Sur Bayou Ronger, au magasin ou près du magasin de T. A. Hicks, sur le Negro Foot, le 8 et le 9 Octobre.

Sur Bayou Lafour, au magasin ou près du magasin de Louis Stagg, le 12 Octobre 1874. Revenant alors à Opelousas, où le bureau sera ouvert jusqu'au soir du 23 Octobre, date à laquelle l'enregistrement sera clos.

JAMES J. THOMPSON, Surveillant de l'Enregistrement de la Paroisse St. Landry.

A VENDRE. PAR le sousigné à Washington, pour cause de départ, les propriétés suivantes: Une maison et terrain, une vieille et excellente situation pour le commerce à Washington, un atelier d'armurerie, comprenant outils, armes etc; un stock de marchandises sèches, groceries etc, meubles de maison, etc. Le tout sera vendu ensemble ou séparément à grand sacrifice. Les marchandises seront vendues à 20 pour cent au-dessous du prix coûtant. Toutes les parties de ces propriétés, seront vendues à l'amiable jusqu'au 19 de Novembre prochain et toutes celles dont on n'aura pas disposé à cette époque seront ce jour-là vendues.

A L'ENCASSER. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Courrier, ou à M. S. LAFAST. 18 Juillet 1874. 4m

Meubles de Maison. Directeur de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

Le sousigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lit, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Yenez tous visiter nos magasins-mêmes. On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles. 19 juillet—100f] rue Main, Opelousas.

AUBERGE DE CAMPAGNE, GRAND COTEAU. TENUE par M. Adolphe Coteau, rue Dominate près du bureau de Poste. Les voyageurs sont reçus nuit et jour. Bonne pension, logement confortable, prix modérés. [Lil] sup 14

Aux Marchands de Bœufs. LES BEAUX VACHES ET VEAUX gras de boucherie, seront achetés au comptant par CLEOPHAS COMEAU. Opelousas 1er juillet 1874. 1f